

# Procès verbal de la réunion de la CCATM

## 1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 19 février 2013

## 2. Présences

*Présent(e)s* : ~~Christian Jadot, Joost Vanvoorden, Auguste Huet, Benoit Toussaint, Corine Duplicy, Gauthier de Ryckel, José Syne, Maurice Léonard, Marc Grandjean, Jean-Marie Hubert, Stéphane Caprasse, Benoit Moutschen, Claude Tourteau, Frederick Gobeaux, Michel Meunier, Michel Haan, Ludivine Determe, Jean-Marie Massard, Samuel Desert, Bruno Dewalque, Robert Gregoire, Jules Lejeune, Guy Schmitz, Christophe Lenfant, Michel Nève, Anne Morsomme, fonctionnaire désigné par le Gouvernement pour siéger à la CCATM, fonctionnaire délégué de la direction extérieure de la DGO4.~~

*Excusé(e)s* : -

*Invité(es) présent(es)* : Roland Wathieu, Animateur à la Maison de l'Urbanisme Famenne Ardenne (MUFA).

## 3. Approbation du PV de la réunion précédente

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2013 moyennant quelques corrections orthographiques.

## 4. Présentation des options du SDER, par Roland Wathieu de la MUFA

Présentation d'un historique du SDER et des options par Roland Wathieu (voir document joint).

Résumé de la position de la CCATM relative aux objectifs du SDER (février 2013) :

*Le SDER est un document peu structuré, imprécis, avec des idées vagues. Il est pensé par les urbains pour les urbains et ne tient pas compte des spécificités rurales. Trop généraliste, il ne donne pas la priorité aux stratégies de développement local, comme le fait par exemple RéseauLux. De plus, il ne pousse pas suffisamment le développement d'une mobilité par le rail et ne insiste pas suffisamment sur le développement du tourisme et du loisir en milieu rural.*

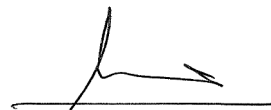
La CCATM souhaite conserver le caractère rural actuel, notamment en maintenant la construction d'habitations 4 façades.

La Secrétaire



Anne Morsomme

Le Président



Michel Nève